

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2021

PRÉVENTION ACTES DE TERRORISME ET RENSEIGNEMENT - (N° 4104)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL99

présenté par
Mme Ménard

TITRE

Au titre du projet, après le mot :

« au »

insérer les mots :

« renforcement du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.

Il s'agit bien de renforcer le renseignement pour lui donner les armes nécessaires à son bon fonctionnement.